



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pesticides

Question écrite n° 84060

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les conséquences de l'emploi des pesticides en agriculture. Un récent rapport d'Ecophyto a prouvé que l'on pouvait réduire la consommation de près d'un tiers sans porter atteinte au rendement attendu par l'utilisateur. Il lui demande si une vérification peut être faite à ce sujet et si des mesures peuvent être prises pour l'amélioration des conditions d'utilisation des pesticides sans porter tort aux producteurs qui les utilisent.

Texte de la réponse

Le plan Ecophyto 2018 a été construit avec l'objectif précis de réduction de 50 % de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en dix ans, si possible. Ce plan d'action a été élaboré par un groupe d'experts issus de toutes les parties prenantes, administrations, organisations non gouvernementales, professionnels, instituts techniques, représentants de la recherche ou de l'évaluation. L'atteinte de l'objectif se fera en deux temps : la diffusion immédiate des connaissances existantes et des pratiques économes en produits phytopharmaceutiques doit permettre d'ores et déjà d'en réduire l'utilisation, et ensuite le développement de la recherche et de l'expérimentation doit contribuer à atteindre l'objectif fixé. Le plan Ecophyto 2018 est la boîte à outils nécessaire à l'amélioration de l'utilisation et à la réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques. Le travail est engagé depuis plus d'un an pour mettre en oeuvre les différents axes du plan, au niveau national, et dans chaque région, au plus près du terrain. Parmi les différentes actions d'ores et déjà engagées, trois volets sont particulièrement avancés : en matière d'épidémiosurveillance, plus de 1 500 bulletins de santé du végétal ont déjà été publiés : ils permettent aux agriculteurs de connaître la situation phytosanitaire du territoire, limitant ainsi le recours aux produits phytopharmaceutiques. Le réseau couvre plus de 8 000 parcelles sur l'ensemble du territoire, et plus de 2 700 observateurs agissent sur le terrain. Ces bulletins constituent un outil de travail pour les acteurs du conseil ; un réseau de fermes de démonstration est en place sur près de 200 exploitations agricoles dans quatorze régions, un déploiement national à environ 1 000 fermes est prévu au second semestre 2010. Ce réseau vise à diffuser les bonnes pratiques connues et à collecter des références, et sera renforcé par un réseau d'expérimentation. Il est complété par un réseau de lycées agricoles : 23 sont déjà engagés, ils seront 40 d'ici fin 2010 ; la certification et la professionnalisation du secteur agricole et non agricole (hors amateurs) est en cours : les premiers Certiphyto vont être remis, dans le cadre de l'expérimentation du dispositif lancé en décembre 2009. Sur la période 2009-2010, plus de 2 700 formations ont déjà eu lieu, ce qui aura permis d'ici décembre 2010 de former plus de 20 000 stagiaires.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84060

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7750

Réponse publiée le : 17 août 2010, page 9033